

## **100 000 Trégorrois 100 000 euros pour Trémel**

L'un des plus beaux fleurons du riche patrimoine du Trégor est parti en fumée au soir du 21 Juin. L'incendie de l'église de Trémel a détruit une charpente sculptée remarquable faite de sablières, de blochets, d'entrants extraordinairement décorés. Une statuare ancienne a été anéantie. Le chemin de croix de 14 tableaux peints par Xavier de Langlais en 1935 a disparu. Le bâtiment est fragilisé et les travaux de restauration entrepris par la commune aidée d'une association locale particulièrement active et volontaire ont été réduits à néant.

Le Trégor est touché au cœur de son patrimoine, de sa culture, de son histoire. Je veux exprimer d'abord ma solidarité et mon soutien aux 400 habitants, aux élus, à la maire de Trémel dont nous comprenons l'abattement et dont nous saluons le courage. Ils surmontent l'épreuve peu à peu et il nous faut désormais les aider à se tourner vers l'avenir.

Il faudra restaurer l'église de Trémel.

Je propose de le faire avec eux, tous ensemble. J'en appelle à la solidarité des communes trégorroises. Je leur propose de faire dès maintenant un premier geste. Les 60 communes qui constitueront le 1<sup>er</sup> janvier prochain la nouvelle communauté de Lannion Trégor comptent ensemble plus de 100 000 habitants. Je propose que chaque commune apporte dès son prochain conseil municipal un fonds de concours calculé sur la base d'un euro par habitant. Le montant rassemblé, 100 000 euros si nous nous y mettons tous, contribuera, avec les remboursements des assurances, les concours de l'Etat, du Département, de la Région, des fondations et des particuliers, au financement des lourds travaux à venir. Il allègera la charge qui sera insupportable par la commune.

Le moment venu, je proposerai aussi à la Communauté elle-même d'apporter son aide, à sa mesure.

Pour notre patrimoine commun, pour Trémel, j'espère vivement que cet appel sera entendu. En Trégor la solidarité ne doit pas être un vain mot.

**LE PRESIDENT,**  
**Joël LE JEUNE**  
*Maire de Trédrez-Locquémeau*